



COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 24 Avril 2024 à 20h00

Présents : M. PETITQUEUX.P, M. GOULLIER J. N, M. VILALTA R, M. LAUBRAY.J, M. VAILLS S, M. CORREIA J,

Absents excusés : M. MIRAN.P, Mme BADIE. F, Mme COMPAGNON.A, M. PICHEYRE.V.

Procurations : Mme BADIE. F à M. VILALTA. R, Mme COMPAGNON. A à M. GOULLIER J.N, M. MIRAN. P à M. PETITQUEUX.P et M. PICHEYRE.V. à M. LAUBRAY J.

Séance présidée par : Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur LAUBRAY Jérémie

Ordre du jour :

Lecture du motif de convocation à caractère urgent du Conseil Municipal et de la lettre de la Préfecture des P.O.

Aucune objection

La Préfecture, dans son courrier, explique que la délibération de vote du budget communal est illégale et que par conséquent doit être revotée.

1. VOTE DU BUDGET RMC

Le Maire,

COMMENTE chapitre par chapitre les propositions d'inscriptions budgétaires en fonctionnement et en investissement.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, **a voté 5 voix « pour » et 5 abstentions**, et

ADOpte le budget primitif global de l'exercice 2024 tel que présenté qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	738 565.67 €	197 201.41 €
Report 2023		541 364.26 €
TOTAL	738 565.67 €	738 565.67 €

Sections	Dépenses	Recettes
Investissement	1 053 182.23 €	1 403 916.22 €
Report 2023	350 733.99 €	
TOTAL	1 403 916.22 €	1 403 916.22 €

TOTAL DU BUDGET	2 142 481.89 €	2 142 481.89 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

AUTORISE le Maire à signer tout document en ce sens ;

CHARGE le Maire de veiller à l'application de la présente délibération.

Un élu signale que Monsieur LAUBRAY. J ne devrait pas voter ce budget car il inclut le paiement des 345.000€ des participations à payer à la SPL TRIO.

2. VOTE DU BUDGET PARCELLES COMMUNALES LAS CLAUSES

Le Maire,

COMMENTE chapitre par chapitre les propositions d'inscriptions budgétaires en fonctionnement et en investissement.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, a voté *à l'unanimité*, et

ADOpte le budget primitif global de l'exercice 2024 tel que présenté qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	7 013.37 €	241 945.00 €
Report 2023	234 931.63 €	
TOTAL	241 945.00 €	241 945.00 €

Sections	Dépenses	Recettes
Investissement	174 660.00 €	54 900.00 €
Report 2023		119 760.00 €
TOTAL	174 660.00 €	174 660.00 €

TOTAL DU BUDGET	416 605.00 €	416 605.00 €
------------------------	---------------------	---------------------

AUTORISE le Maire à signer tout document en ce sens ;

CHARGE le Maire de veiller à l'application de la présente délibération.

3. VOTE DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Maire,

COMMENTE chapitre par chapitre les propositions d'inscriptions budgétaires en fonctionnement et en investissement.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, a voté **à l'unanimité**, et

ADOpte le budget primitif global de l'exercice 2024 tel que présenté qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	544 654.44 €	538 430.37 €
Report 2023		6 224.07 €
TOTAL	544 654.44 €	544 654.44 €

Sections	Dépenses	Recettes
Investissement	1 827 365.04 €	1 873 840.23 €
Report 2023	46 475.19 €	
TOTAL	1 873 840.23 €	1 873 840.23 €

TOTAL DU BUDGET	2 418 494.67 €	2 418 494.67 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

AUTORISE le Maire à signer tout document en ce sens ;

CHARGE le Maire de veiller à l'application de la présente délibération.

4. VOTE DU BUDGET COMMUNAL

Un élu demande le vote à bulletin secret. Trois élus approuvent la demande.

Le Maire,

COMMENTE chapitre par chapitre les propositions d'inscriptions budgétaires en fonctionnement et en investissement.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, la moitié des élus présents a demandé le vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, a voté **5 voix « pour » et 5 voix « contre »**, et

N'ADOpte PAS le budget primitif global de l'exercice 2024 tel que présenté qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 101 872.25 €	1 708 152.46 €
Report 2023	74 298.62 €	468 018.41 €
TOTAL	2 176 170.87 €	2 176 170.87 €

Sections	Dépenses	Recettes
Investissement	1 809 859.45 €	1 995 017.14 €
Report 2023	288 135.16 €	102 977.47 €
TOTAL	2 097 994.61 €	2 097 994.61 €

TOTAL DU BUDGET	4 274 165.48 €	4 274 165.48 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

N'AUTORISE PAS le Maire à signer tout document en ce sens ;

N'AUTORISE PAS le Maire à veiller à l'application de la présente délibération.

Fin de séance 22h.